



## Un peu d'histoire...

### □ L'ÉGLISE

C'est en 1648 que Léopold d'Autriche, Gouverneur Général, autorisa la Compagnie de Jésus à s'établir à Marche-en-Famenne.

En 1731 furent entamés les travaux d'édification de l'église qui sera désaffectée dès la fin du 18ème siècle. En 1806, suite à un incendie de l'église de Marche, le culte catholique y fut célébré.

Au cours de la seconde guerre mondiale, et suite au bombardement du village voisin de Marloie, l'église fut notamment le siège d'un hôpital de campagne. Après guerre, elle devint "salle des fêtes" plus communément dénommée "Casino"... destination qu'elle conservera jusqu'en 1989.



### □ LA NOUVELLE AILE

La nouvelle aile du Quartier Latin, annexe à l'église, est de construction tout à fait récente et n'a conservé aucun élément des bâtiments occupant le site auparavant, à savoir l'ancien Collège des Jésuites.

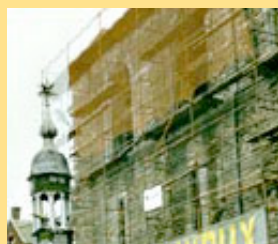
Érigé en 1650, ce bâtiment devient plus tard collège Thérésien pour ensuite abriter jusqu'en 1952, des classes primaires dépendant de la ville.

Le site fut ensuite cédé aux pompiers de la ville de Marche-en-Famenne qui y installèrent leur caserne... destination dernière de cet ancien collège avant sa destruction en 1991.

### □ TOUT COMMENÇA PAR UN CONCOURS...

Le 7 novembre 1988, le Conseil Communal de la ville de Marche décidait de céder, par voie d'appel d'offres - concours, l'ancienne église des Jésuites ainsi que l'ensemble des bâtiments de l'ancien collège.

Les candidats étaient aussitôt invités à présenter une proposition d'aménagement, de rénovation et de réaffectation de ce bien communal "Classé" par la Commission Royale des Monuments et Sites.



La désignation de l'acquéreur était fonction de la qualité du projet présenté, ce dernier devant impérativement améliorer l'aspect économique, commercial et architectural du centre-ville.

C'est le 6 mars 1989, après délibération du jury, que le Conseil Communal se prononça et déclara Lauréat le projet présenté par la société HOUYOUX de Marloie



(Entreprise Générale de Constructions).

#### □ UN PROJET DE GRANDE ENVERGURE !

Puisqu'il s'agira d'un investissement de plus de 200 millions... et de la réalisation d'un complexe hôtelier et commercial exceptionnel, probablement unique en Europe!

L'acte de vente du site fut entériné le 31-01-1990.

Les travaux de rénovation ne purent cependant être effectifs qu'à partir de mai 1991 L'Entreprise HOUYOUS fut en effet confrontée au dédale des administrations et des nombreuses autorisations nécessaires à la restauration d'un site classé.

L'entreprise HOUYOUS, chargée au départ de l'édification du site et de sa promotion, fut très vite séduite par ce beau projet...Elle décida de conserver la propriété de l'ensemble, mais aussi d'en assurer la gestion!... Une étonnante diversification de l'entreprise qui procédera le 25-06-1992 à la création de sa troisième filiale: la S.A. QUARTIER LATIN.



#### □ QUARTIER LATIN: POURQUOI ?

"QUARTIER"... car il s'agit en fait d'un îlot où se trouvent rassemblées diverses fonctions: hôtellerie - restauration - séminaires.



"LATIN"... en regard à la destination première de cet ensemble où la langue latine était communément parlée: à l'église mais également au sein du collège où étaient enseignés la grammaire et les rudiments du latin.

[>> Imprimer la page](#)